

CYCLISME ■ Le club du Vélo Montagnard diversifie ses activités

La création d'une section tout-terrain

Le Vélo Montagnard élargit ses activités avec la création d'une nouvelle section dédiée au VTT.

Cette initiative répond à la demande croissante des amateurs de vélo tout-terrain dans le bassin aurillacois. Deux sorties hebdomadaires seront désormais proposées, le mercredi après-midi et le dimanche matin. Les parcours, accessibles à tous, sont idéaux pour découvrir la discipline ou progresser à son rythme. Ils permettront de sillonner les sentiers du Cantal, dans le respect de la nature, en VTT musculaire ou à assistance électrique.

**Rendre
la pratique
du vélo
accessible
à tous**

Le club rappelle également que les passionnés de vélo de route peuvent conti-



SORTIES. Les amateurs de vélo tout-terrain pourront en bénéficier les mercredis après-midi et les dimanches matin.

nuer à participer aux sorties habituelles, proposées le mardi, le jeudi, le samedi et le dimanche matin. Trois groupes distincts permettent à chacun de trouver un niveau de pratique adapté, du cycliste loisir au plus sportif.

Affiliés à la Fédération

française de cyclotourisme, les cyclos du Vélo Montagnard d'Aurillac poursuivent ainsi leur objectif : rendre la pratique du vélo accessible à toutes et à tous, sur route comme sur les chemins. Le club confirme sa volonté de promouvoir le plaisir du

vélo sous toutes ses formes. ■

➔ **Pratique.** Pour pratiquer le vélo au sein d'un groupe et découvrir de nouveaux itinéraires (trois sorties gratuites), il faut prendre contact avec le 06.84.22.51.07, par mail sur mailto:velomontagnard15.ffvelo@gmail.com ou sur le site internet (www.velomontagnard.fr).